

FORMATION CONTINUE POSTGRADE

# CAS / Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail

Certificat d'études avancées en partenariat avec  
l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)



**La Source.**  
Institut et Haute  
Ecole de la Santé

**Hes·so**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

# Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail

Certificat d'études avancées (CAS) en partenariat avec l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)

## Pour que santé et travail soient compatibles

Bouleversements et changements des valeurs traditionnelles dans le monde du travail, difficultés à conjuguer vie personnelle et vie professionnelle, vieillissement de la population des travailleurs, risques professionnels émergents !

Tous ces éléments influencent le monde du travail d'une société en mouvance. Dans cette perspective, l'employé-e peine, par moment, à trouver sa place dans son entreprise, elle-même incertaine dans un marché mondialisé.

Un-e professionnel-le en santé au travail bien formé-e et dynamique permet à son entreprise ou institution d'être plus performante tout en favorisant des bénéfices réciproques.

## Une formation spécifique et unique en Suisse

Ce programme aborde le couple santé-travail sous divers angles :

- La promotion et la prévention ;
- Les risques et les pathologies professionnelles ;
- L'état des recherches en santé au travail.

## Objectifs du CAS

- L'approfondissement des mécanismes de protection et des facteurs de risques professionnels ;
- L'utilisation d'outils afin de comprendre l'activité de l'entreprise et analyser les effets sur la qualité de vie des travailleurs ;
- L'ouverture sur les aspects législatifs, les assurances sociales et l'éthique des professionnel-le-s de la santé au travail ;
- L'identification des problématiques de santé au travail et la participation interdisciplinaire à leur résolution ;
- Le développement d'une posture professionnelle en réponse aux difficultés rencontrées par la clientèle.

## Votre profil

Les infirmières et les infirmiers travaillant en entreprise ou intéressés par la santé au travail et souhaitant se diriger vers ce domaine d'activité.

## Les modules

### **Les problèmes de santé au travail (MED SEC) – 7 jours / 4 crédits ECTS**

Ils sont explorés sous l'angle de la médecine, de la sécurité et de la santé au travail. Le rôle prépondérant de l'infirmier-ère de santé au travail dans l'identification et l'analyse de risque est étudié. Lorsqu'il est maîtrisé, il permet le maintien et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

### **Promotion, prévention en santé au travail (PROM INTER) – 6 jours / 3 crédits ECTS**

L'infirmier-ère de santé au travail apprend à élaborer des offres de prestations pertinentes. Il/elle fait valoir son point de vue spécifique, tout en s'adaptant à la culture d'entreprise et organise, en coopération avec l'équipe multidisciplinaire, des actions de promotion de la santé en entreprise.

### **L'environnement du travail (ENVIR TRAV) – 3 jours / 2 crédits ECTS**

L'infirmier-ère de santé au travail apprend à orienter ses prestations dans la logique économique et managériale de l'entreprise. Il/elle apprend la planification, l'élaboration, puis la conduite de projets dans une perspective de développement durable dans l'entreprise.

### **Ergonomie (ERGO) – 5 jours / 3 crédits ECTS**

L'infirmier-ère développe des compétences et acquiert des instruments afin de comprendre l'activité de l'employé-e sur son lieu de travail. Il/elle analyse ses effets sur la qualité de vie des travailleurs. Cela lui permet d'offrir des prestations en inscrivant son action dans la logique économique et managériale de l'entreprise.

### **Certification (CERTIF) – 5 jours / 3 crédits ECTS**

Ce module comprend l'accompagnement pédagogique et méthodologique soutenant la réalisation du travail de certification et la validation de chaque module. Il se déroule de manière filée tout au long du programme.

## Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un bachelor HES en soins infirmiers, ou titre jugé équivalent ;
- Attester d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans les soins infirmiers ;
- Exercer dans le domaine de la santé au travail ou avoir un projet dans ce sens (dans ce dernier cas, un stage doit être effectué).
- Une procédure d'admission sur dossier est possible pour les personnes ne disposant pas des titres requis.

## Titre délivré

La formation mène à un **Certificat d'études avancées HES·SO (CAS) en Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail de 15 crédits ECTS.**

Le CAS en interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail vous offre une formation complète. Elle vous donne les moyens de mener des projets au sein de votre entreprise et de développer une expertise en santé au travail.

### Renseignements pratiques

Pour les calendriers, le formulaire d'inscription, le prix et le règlement d'études, se référer au site internet [www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)

**La Source**  
**Institut et Haute Ecole de la Santé**  
**Secrétariat Formations**  
**continues postgrades**  
Avenue Vinet 30  
CH - 1004 Lausanne  
T +41 21 641 38 63  
[infopostgrade@ecolelasource.ch](mailto:infopostgrade@ecolelasource.ch)  
[www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)

### Partenaire

Partenaire de La Source pour l'exploitation de cette offre :

Institut universitaire romand de Santé  
au Travail (IST)  
[www.i-s-t.ch](http://www.i-s-t.ch)

**IST**  
Institut universitaire  
romand de Santé  
au Travail

# Se perfectionner à La Source.



**La Source.**

Institut et Haute  
Ecole de la Santé

Avenue Vinet 30  
CH - 1004 Lausanne  
T +41 21 641 38 00  
F +41 21 641 38 38  
info@ecolelasource.ch  
www.ecolelasource.ch

